

Monsieur Eric HERMANN
Commissaire Enquêteur

Décision n°: E17000016 / 97 du 17/10/2017 du
Tribunal Administratif de Cayenne

Arrêté DEAL/UPR / n°: 211 du 24 octobre 2017 de la
Préfecture de la Région GUYANE

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

DEPARTEMENT DE LA GUYANE COMMUNE DE ROURA

ENQUETE PUBLIQUE

ICPE

Du 15 novembre 2017 au 15 décembre 2017

Arrêté Préfectoral portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande présentée par la SARL DEMOLITION RECYCLAGE CONCASSAGE en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir et d'exploiter une carrière de roche massive au lieu-dit «NANCIBO» sur le territoire de la commune de Roura.

DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

✓ la prise des permanences et enregistrement des observations:

L'organisation des permanences a été satisfaisante, information du public, la salle d'accueil (salle de délibération du Conseil municipal), le dossier d'enquête et les pièces jointes sont restées à la disposition du public, pendant toute la durée de enquête.

Deux observations ont été portées sur le registre, aucuns courriers électroniques ou lettres simples n'ont été adressés au commissaire enquêteur.

Aucuns incidents n'ont été relevés au cours des permanences et pendant la durée de l'enquête publique.

Lors de la permanence du 30 novembre et du 15 décembre 2017, le commissaire enquêteur à reçu la visite d'usage de Mme Juliette CHAIX en charge du projet. Les échanges ont porté sur le déroulement de l'enquête et des éventuelles observations du public recueillies durant la durée de l'enquête.

✓ Observations recueillies

Deux observations ont été consignées au registre d'enquête:

- Le vendredi 01 décembre 2017, il s'agit de monsieur Alain CYRILLE, ingénieur conseil en Génie Urbain et Environnement qui est favorable au projet.

«Le dossier de demande d'exploitation d'une carrière à Nancibo, présente une véritable opportunité pour les besoins en développement des infrastructures et des constructeurs pour le territoire de Guyane.

Son implantation a aussi le mérite de proposer un équilibre des différentes solutions en matière de granulats et sable en se situant à l'Est de l'île de Cayenne.

En effet, il faut souligner la qualité des prescriptions et des propositions pour la préservation de l'environnement et la remise en état du site après exploitation.

Mon avis est aussi clairement favorable».

- Le mardi 12 décembre 2017 par Mme et M. LE PIERRES agriculteurs résident au PK 32 piste de Nancibo. Ils ont émis un avis favorable au projet.

«nous émettons un avis favorable à ce projet qui mettra un peu plus en valeur

Nancibo et sa piste. Les taxes viendront aider le budget de la commune».

Les deux feuillets du registre d'enquête sont jointes au procès Verbal de synthèse afin que le pétitionnaire en prenne connaissance.

✓ **Les questions du commissaire enquêteur**

Durant la durée de l'enquête le commissaire enquêteur a évoqué le besoin d'avoir des précisions sur les éléments suivants:

1) A ce jour, les camions de plus de 19 tonnes ne peuvent emprunter la CD5, à cause des ponts qui sont limités à 19 tonnes. Ces derniers sont obligés pour approvisionner en matières la commune de Montsinéry et autres, passer par Matoury et la RN1, ce qui génère un trajet plus long et un coup de transport trop élevé pour l'acheteur.

◆ Précisez si cette situation de faite peut généré un manque a gagné pour la société DEMOLITION RECYCLAGE ET CONCASSAGE.

2) Au vu des nuisances que l'exploitation de la carrière causera aux riverains de la piste de Nancibo.

◆ Précisez si les riverains de cette piste bénéficieront d'un prix particulier à l'achat de la matière.

3) A ce jour, la piste est régulièrement entretenue par la carrière STRG.

◆ Précisez si la DRC prendra sa part dans l'entretien de la piste.

4) Dans le cadre de l'évolution de la SARL DRC, l'entreprise a fait le choix d'exploiter une carrière de roche massive pour une durée de 20 ans.

◆ Préciser si la DRC a des perspectives d'embauche pour les prochaines années.

Votre réponse communiquée sous 15 jours sera jointe au rapport du commissaire enquêteur.

Commissaire enquêteur

Représentant de la DRC

Eric HERMANN

Joseph-Pierre GIRARD